

Une voix: Mais c'est vous qui l'avez obligé à déclencher les élections.

M. McCain: Monsieur l'Orateur, aucun parti de l'opposition ne peut obliger un gouvernement à faire des élections s'il désire rester au pouvoir.

Une voix: Où étiez-vous en 1974?

M. McCain: Veuillez vous taire et écouter, vous avez peut-être des choses à apprendre.

Des voix: Oh, oh!

M. McCain: Le gouvernement a présenté une loi à la Chambre en sachant qu'aucun parti de ce côté-ci ne pouvait l'appuyer. Il l'a fait dans l'intention malveillante d'imposer une élection au peuple canadien.

Une voix: Vous êtes amer parce que vous avez perdu.

M. McCain: Le principe même de cette loi exigeait que tous les partis de l'opposition votent contre le gouvernement et personne ne le savait mieux que le premier ministre (M. Trudeau) lorsqu'il a permis qu'on présente cette mesure.

Une voix: Et vous avez perdu les élections.

M. McCain: Bien . . .

Une voix: Vous avez perdu et vous continuerez à perdre.

M. McCain: Monsieur l'Orateur, il n'y a pas plus sourd que celui qui ne veut rien entendre ou comprendre.

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): Bien dit.

M. McCain: Notre industrie agricole est en mesure de redresser notre balance commerciale actuellement déficitaire. J'aimerais citer quelques chiffres pour montrer le déficit qu'a accusé la balance commerciale du Canada par rapport à celle des États-Unis.

Au cours de la période allant de 1966 à 1970 inclus, le Canada a accusé en moyenne un déficit commercial avec les États-Unis de 320 millions de dollars au chapitre de l'agriculture. En 1971, ce déficit est passé à 371 millions de dollars. En 1972, à 449 millions et, en 1973, à 672 millions. N'oubliez pas qu'à ce moment-là, le déficit du pétrole s'est également fait sentir. En 1974, le déficit des produits agricoles est passé à 1,048 millions de dollars. En 1975, le déficit de notre balance commerciale avec les États-Unis en ce qui concerne les produits agricoles est passé à 1,095 millions de dollars. Et, monsieur l'Orateur, nous voilà aujourd'hui en train de mettre en branle le mécanisme même qui aggravera encore le déficit de la balance commerciale.

Je veux bien admettre que tant qu'il y aura une telle demande de nos céréales sur les marchés internationaux, nous continuerons d'avoir une balance commerciale excédentaire pour l'ensemble de notre agriculture. Mais si nous continuons dans la voie actuelle, cette position excédentaire s'amenuisera parce que nous importerons des produits agricoles qui devraient être produits au Canada. Et notre position se détériore, par la faute des politiques du gouvernement.

Au début de la journée, le député de la Colombie-Britannique a parlé de l'industrie de la floriculture. Monsieur l'Orateur, la floriculture se portait bien, sur les marchés canadien et américain quand est survenue la crise de l'énergie. La politique énergétique du gouvernement canadien a fait augmenter le

Tarif des douanes

coût du chauffage des serres et des autres installations destinées à la culture des fleurs. Par conséquent, cette industrie s'est trouvée dans une situation économique difficile. Or, comme l'énergie est moins chère aux États-Unis qu'au Canada, la culture des fleurs et des arbustes a diminué dans notre pays.

Des facteurs semblables ont eu une incidence sur les coûts au sein de notre industrie agricole. Permettez-moi de citer quelques chiffres, monsieur l'Orateur. Je vais parler d'une petite brochure publiée par Agriculture Canada et intitulée «Canada's Trade in Selected Farm inputs, 1945-75.» Voyons ce qui s'est passé pour les prix des articles importés utilisés dans l'agriculture.

Le prix des produits chimiques agricoles importés a augmenté d'environ 80 p. 100 au cours de la période 1971 à 1975. Le prix des engrais a augmenté de 340 p. 100. En 1975, le prix de la ficelle à ballot avait augmenté de 450 p. 100. Bien que le prix de cet article ait un peu diminué, les prix ont tout de même augmenté d'environ 300 p. 100 au cours de la période visée. Les pneus de tracteurs et de machines importés ont augmenté de 160 p. 100; les moissonneuses-batteuses de 90 p. 100, les élévateurs agricoles de 105 p. 100, les tracteurs de 100 p. 100, les tracteurs d'occasion de 300 p. 100, les cabines de tracteur de 225 p. 100, et ainsi de suite.

Comment le gouvernement peut-il approuver la mesure législative à l'étude préjudiciable à l'agriculture dont la contribution est si importante au Canada. En outre, le projet de loi ne remédie pas aux injustices créées à l'encontre de l'esprit de la loi s'appliquant fondamentalement aux importations agricoles. Les règles et les règlements établis sont incompatibles avec cet esprit. Le député de Vegreville (M. Mazankowski) a donné des exemples cet après-midi. On pourrait en citer d'autres également valables.

L'outillage de manutention nécessaire à la ferme n'est pas admis en franchise, comme il avait d'abord été prévu. La raison est que ce matériel ressemble à des accessoires utilisés à d'autres fins. Il est donc imposable. Et une fois le droit payé, il est presque impossible d'obtenir un remboursement, même si l'outillage aurait dû être admis en franchise. Lorsqu'on veut acheter du matériel d'aération pour l'entreposage des légumes actuellement, il faut payer des droits de douanes. Des droits ont été remis dans certains cas; et dans certaines circonstances, ce matériel est admis en franchise, mais compte tenu d'une remise antérieure. Pourquoi ne pas rectifier la situation? Si les droits de douanes sur les instruments aratoires sont réduits, afin de permettre à nos agriculteurs d'être plus productifs, pourquoi ne pas rectifier la situation dans ce projet de loi au lieu de laisser l'affaire en suspens pour ainsi dire. C'est une invitation à imposer à l'avenir de nouveaux règlements.

A l'heure actuelle, personne ne fabrique de ventilateurs pour les bâtiments de ferme au Canada. Le gouvernement du Canada permet l'entrée en franchise d'appareils de contrôle de la température et de la ventilation pour le grain, mais l'importation de ces appareils pour toute autre raison est assujettie à des droits de douane. Cette politique est, à mon avis, mauvaise. Pourquoi ne pas faire quelque chose pour l'agriculteur? Ce dernier est souvent bafoué, ne devrait-il pas quelques fois obtenir certains avantages?